



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

### **Pose d'un radar antibruit au Mont-sur-Lausanne**

**La Police cantonale vaudoise a procédé à l'acquisition et la pose d'un radar antibruit afin de sensibiliser les automobilistes sur ce thème. D'entente avec les autorités communales du Mont-sur-Lausanne, celui-ci a été mis en fonction lundi 23 novembre sur la route de Cugy. Il renseignera les conducteurs sur le bruit de leur véhicule, mais également sur leur vitesse via un affichage lumineux.**

Un radar antibruit a été installé et mis en fonction lundi 23 novembre 2020 sur la route de Cugy au Mont-sur-Lausanne. L'appareil, acquis dernièrement par la Police cantonale vaudoise, mesure le bruit et la vitesse des véhicules. Un panneau lumineux affiche les résultats de la mesure. Celui-ci s'affiche en vert lorsque les mesures de la vitesse et du bruit sont dans les normes, ou en rouge lorsque l'une de ces valeurs - ou les deux - dépassera le seuil autorisé.

Ce radar antibruit fonctionnera pendant plusieurs semaines sur ce premier emplacement. Démontable et déplaçable, il sera ensuite mis à la disposition des communes qui ont confié leur sécurité à la Gendarmerie et qui en feront la demande. Un bilan de cette première expérience permettra de développer de futures campagnes de sensibilisation.

La thématique de plus en plus présente des nuisances sonores a incité la Police cantonale à s'équiper de ce type d'appareil. « Le Département de l'environnement et de la sécurité (DES) entend ainsi répondre aux préoccupations de la population affectée par le bruit de la circulation routière, précise Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, cheffe du DES. Avec ce premier essai, les autorités cantonales souhaitent mettre l'accent sur la sensibilisation des conducteurs de véhicule à moteur en attendant de disposer des instruments légaux qui permettront de sanctionner ce type de nuisances».

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 novembre 2020

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DJES, Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention et communication, Police cantonale